



Ville de Trois-Pistoles

Coronavirus (COVID-19): mesures préventives de la Ville de Trois-Pistoles (2^e avis)

Trois-Pistoles, 19 h 30, le 14 mars 2020 – En regard des nouvelles recommandations émises par le gouvernement du Québec à l'effet que les personnes de 70 ans et plus doivent demeurer à leur résidence, la Ville de Trois-Pistoles vous invite à porter attention aux personnes de votre entourage qui pourraient avoir des besoins particuliers.

Rappelons que la Ville de Trois-Pistoles est actuellement en période de veille active et recommande à la population de demeurer attentive aux consignes de sécurité émises par les autorités publiques en lien avec la pandémie du coronavirus (COVID-19). Pour se faire, vous pouvez consulter le www.quebec.ca/coronavirus ou rejoindre la ligne téléphonique suivante: 1 877 644-4545. La ligne Info-santé 811 demeure aussi un outil efficace pour obtenir de l'information entourant votre condition de santé.

Les autorités municipales poursuivront l'émission d'avis afin de suivre l'évolution de la situation. Demeurez informé de la situation en consultant fréquemment notre page Facebook (www.facebook.com/VilledeTroisPistoles/) ou celle du Service des incendies et sécurité civile de la Ville de Trois-Pistoles (www.facebook.com/Caserne51/) et consultez notre site web au www.ville-trois-pistoles.ca. Vous pouvez aussi nous joindre au 418 851-1995 ou vous abonner à l'infolettre de la Ville en écrivant à administration@ville-trois-pistoles.ca. D'autres avis suivront dans les prochains jours en regard de l'évolution de la situation. Merci pour votre collaboration.

De plus, la Ville rappelle l'importance de suivre attentivement les consignes de sécurité et les mesures d'hygiène recommandées par la santé publique du Québec pour contrer le virus. Nous vous prions, dans la mesure du possible, de limiter vos déplacements non-essentiels dans les endroits publics et également auprès des aînés et des personnes plus vulnérables sauf en cas de nécessité. Les citoyens et citoyennes peuvent aussi réviser leur plan familial de sécurité et s'assurer d'avoir en main leur trousse d'urgence 72 heures complète et accessible et planifier dans la mesure du possible des provisions pour deux semaines. Assurez-vous également de mettre à jour votre liste des coordonnées en cas d'urgence. Consultez la page Internet du ministère de la sécurité publique pour tous les détails entourant le plan familial et la trousse d'urgence au <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/se-preparer/maison/>.

Finalement, pour les personnes âgées de 70 ans et plus aux prises avec une situation particulière nécessitant un soutien ou un référencement vers des services publics autres que ceux déjà mentionnés, nous vous invitons à joindre le **418 851-1995 poste 0 et laisser un message faisant état de votre situation ainsi que votre nom et vos coordonnées.**